

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 225

SOMMAIRE

A.P.E.L., A.s.b.l., Dudelange 10764	Electro-Auto S.A., Luxembourg	10783
Adga Rhea Consultants S.A., Luxembourg 10793	Electro-Auto S.A., Luxembourg	10783
Adminis S.A., Luxembourg 10795	Embry-Riddle Aeronautical University Society	
Al Ginter Percussion, S.à r.l., Helmdange 10777	Luxembourg, A.s.b.l., Esch-sur-Alzette	10758
Alban International S.A., Luxembourg 10755	Ets. Othmar Gloden S.A., Schengen	10757
Altamira Holdings S.A., Luxembourg 10778	European Real Estate Investors S.A.H	10787
Angor S.A., Luxembourg	Expander S.A., Luxembourg	10781
Annandale International S.A., Luxembourg 10785	Expotrans S.A., Luxembourg	10786
Aqualan S.A., Luxembourg 10754	Farilac International Holding S.A., Luxembourg-	
Artzare S.A., Münsbach	Kirchberg	10799
Aster 1 S.A., Luxembourg	FINPIC S.A., Luxembourg	10756
Aster 2 S.A., Luxembourg	FINPIC S.A., Luxembourg	10756
Atis Real A.P.M. Luxembourg S.A., Senninger-	Financière Tiara S.A.H., Luxembourg	10772
berg 10800	Finmedical S.A., Luxembourg	10780
Atlas Telecom Interactive S.A.H., Luxembourg 10792	Finwash S.A., Luxembourg	10757
Avis Location de Voitures, S.à r.l., Luxembourg 10794	Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Luxembourg	10790
Avis Location de Voitures, S.à r.l., Luxembourg 10795	(De) Gaertner an de Fleurist, S.à r.l., Schifflange .	10779
Aztec S.A., Luxembourg	Gandalf Holding S.A	10775
Binsfeld & Bintener S.A., Kehlen 10777	Gandalf Holding S.A., Luxembourg	10775
Boucheron Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 10769	GE Capital Equity Holdings, S.à r.l., Luxembourg-	
Brasserie des Sports, S.à r.l., Bertrange 10785	Kirchberg	10773
Braunfinanz S.A., Luxembourg 10789	Gem-World Conseil S.A.H., Luxembourg	10789
Businesstalk S.A., Luxembourg 10796	Gem-World, Sicav, Luxembourg	10789
Cadimex Holding S.A	0 /	10793
Chibi S.A.H., Luxembourg	Industrial Development Company S.A., Luxem-	
Cité Gérance, S.à r.l., Luxembourg 10776	bourg	10767
Construction Finance International Holding S.A.,	International Finance Consulting S.A., Luxem-	
Luxembourg	bourg	10787
Creabois S.A., Luxembourg 10780	Ital-Lux S.A., Medernach	10755
Creabois S.A., Luxemburg 10780	Kidde USA (2) Limited, S.à r.l., Luxembourg	10755
Dell Automobile, S.à r.l., Noertzange 10775	Lacofin S.A.H., Luxembourg	10781
Dental Art Dos Santos, S.à r.l., Walferdange 10775	Lacofin S.A.H., Luxembourg	10782
Dolphin International Investments S.A., Luxem-	Landsman S.A.H	10798
bourg	,	10794
Dorna Holdings, S.à r.l., Luxembourg 10783	,	10794
E3 Transport Luxembourg, GmbH, Sandweiler 10774	M.E.A., S.à r.l., Manufacture Electronique d'Archi-	
Eagle Holding S.A	tectures, Luxembourg	10786
Eastbridge B.V., S.à r.l., Luxembourg 10793		10794
ECP TTL & Cie S.C.A., Luxembourg 10799	•	10794
Ecoplux S.A., Luxembourg	Masinvest S.A., Luxembourg	10795



Mecachrome Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	10778	Security Systems S.A	10777
Mercière, S.à r.l., Luxembourg	10788	Security Systems S.A., Luxembourg	10777
MKI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	10779	Sifolux S.A., Luxembourg	10796
Motor Center Angelsberg S.A., Angelsberg	10790	Sinice S.A., Luxembourg	10800
Nocor S.A., Luxembourg	10763	Société Immobilière Beau Rivage S.A., Luxem-	
Nord-Sud Invest Holding S.A., Luxembourg	10791	bourg	10798
NRGenerating Luxembourg (No. 6), S.à r.l., Lu-		Sormine S.A., Luxembourg	10798
xemburg	10781	SPS International, S.à r.l., Luxembourg	10771
Oracle Properties S.A., Luxembourg	10786	Sunnit S.A	10792
Oyster, Sicav, Luxembourg	10769	Tecnofood Engineering S.A., Luxembourg	10791
Paddington Investments S.A., Luxembourg	10773	Telenet Solutions Luxembourg S.A., Luxembourg	10769
Partex International Holding S.A., Luxembourg	10776	Themis Finances S.A.H., Luxembourg	10797
Partex International S.A., Luxembourg	10776	Tiledrasi S.A., Luxembourg	10785
Partex International S.A., Luxembourg	10776	Travelcar International S.A.H., Luxembourg	10800
Partex International S.A., Luxembourg	10776	Truck & Equipment Center S.A., Angelsberg	10790
Projet-Immo-Libre S.A., Luxemburg	10756	True Nature S.A., Luxembourg	10795
Protherm, S.à r.l., Dudelange	10788	Tuscanian Real Estate S.A., Luxembourg	10797
R.M.N., GmbH, Luxembourg	10791	Two-F-Balls (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg .	10792
RE.IN.CO., Real Estate Investment Company S.A.,		Van Bragt International S.A., Luxembourg	10774
Luxembourg	10770	Varius, Sicav, Luxembourg	10797
Redgold Diversified, Sicav, Luxembourg	10771	Verdetta Holding S.A., Luxembourg	10758
S+B Inbau S.A., Kopstal	10770	Versale Investments S.A., Luxembourg	10799
S. & H. Investments S.A	10754	Vins et Terroirs S.A., Luxembourg	1079
Scott's, S.à r.l., Luxembourg	10773	Wimbledon Finance Services S.A., Luxembourg	10787

AQUALAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 38.398.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 2 décembre 2004

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Ehrhardt de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Dominique Billion, né le 27 février 1959 à Bertrix (Belgique), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105200.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

S. & H. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 37.244.

Les administrateurs suivants:

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l., A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l., et A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l. ainsi que le commissaire aux compte A.T.T.C. CONTROL S.A. ont démissionné de leurs mandats respectifs avec effet immédiat.

Le siège de la société au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2004.

Pour le domiciliataire

COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l.

M. Van Hoeck

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105394.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.



ALBAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 70.093.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Signature.

(104768.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

ITAL-LUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Medernach. H. R. Luxemburg B 91.737.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 12. März 2004

Punkt 1

Nach Verlesung des Geschäftsberichtes vom Verwaltungsrat und des Prüfungsberichtes vom Abschlußprüfer, welche ordnungsgemäß allen Aktionären zwei Wochen vor der Generalversammlung zugänglich waren, werden diese von der Generalversammlung einstimmig angenommen.

Punkt 2

Nach Kenntnisnahme des Geschäftsberichtes vom Verwaltungsrat und des Prüfungsberichtes vom Abschlußprüfer, erteilt die Generalversammlung einstimmig ihr Einverständnis zu der Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2003, die beide in der vom Verwaltungsrat vorgelegten Form angenommen werden.

Die Versammlung beschließt, den Jahresverlust von EUR 3.726,59 wie folgt zu verwenden:

Ergebnisvortrag aus Vorjahren:	0,00
Jahresergebnis 2003:	- 3.726,59
Verwendbare Ergebnisse:	- 3.726,59
Ergebnisvortrag 2004:	- 3.726.59

Punkt 4

Die Demission des Aufsichtskommissars FIDUCIAIRE & CONSULTING S.A. HDR + PARTNER, mit Sitz in L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig wird einstimmig zugestimmt und für Ausübung ihres Mandats Entlastung erteilt.

Zum neuen Aufsichtskommissar wird die Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A., mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves bestimmt.

Die Versammlung beschließt dass Mandat des Aufsichtskommissars auf 5 Jahre festzusetzen. Es endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende der ordentlichen Generalversammlung

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100631.3/745/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

KIDDE USA (2) LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Berkshire, Angleterre. Etablissement principal: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 83.605.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 31 décembre 2003, devant notaire, les associés ont pris les résolutions suivantes:

- démission de Monsieur Gérard Becquer, Monsieur Wolfgang Ott et Madame Beth Raghammer en tant que gérants de la société.
 - nomination en tant que nouveaux gérants de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:
 - * Monsieur Dean Byrne, demeurant à Mathisen Way, Colnbrook, SL3 OHB Slough, Berkshire, Royaume-Uni
 - * Madame Diane Quinlan, demeurant à Mathisen Way, Colnbrook, SL3 OHB Slough, Berkshire, Royaume-Uni Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100671.3/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.



FINPIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 103.392.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 30 novembre 2004

Résolutions

L'assemblée autorise la nomination de M. Manuel Frias comme administrateur-délégué.

L'assemblée décide de nommer Cédric Dubourdieu, né le 4 février 1974 à Paris, et Mme Stella Le Cras, née le 23 juillet 1965 à Jersey, comme administrateurs de la société.

Ces décisions sont prises à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FINPIC S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100827.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

FINPIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 103.392.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 30 novembre 2004

Résolution

Suite à l'autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire de ce jour, les administrateurs décident à l'unanimité de nommer M. Manuel Frias au poste d'administrateur-délégué de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FINPIC S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03317. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100822.3/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

PROJET-IMMO-LIBRE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg. H. R. Luxemburg B 68.941.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 14. Mai 2004

Punkt 2 der Tagesordnung

Die Versammlung beschließt, den Jahresgewinn von EUR 6.116,71 wie folgt zu verwenden:

Vorzutragendes Ergebnis	21.023,05 6.116,71
Zu verteilendes Ergebnis	27.139,76
Einstellung in die befreite Rücklage	310,00
Vorzutragendes Ergebnis	26.829.76

Punkt 4 der Tagesordnung

Die Demission des Verwaltungsratsmitglied Herr Christian Hess, Buchhalter, wohnhaft zu L-4996 Schouweiler, 26, rue de la Résistance wird einstimmig angenommen. Dem ausgetretenen Verwaltungsrat wird einstimmig Entlastung für die Ausübung seines Mandates gegeben.

Zum neuen Verwaltungsratsmitglied wird anstelle dessen Herr Roland Ebsen, Buchhalter, wohnhaft zu L-6745 Grevenmacher, 12, Kuschegässel mit sofortiger Wirkung ernannt.

Alle anderen Verwaltungsratsmitglieder stellen sich zur Wiederwahl, die einstimmig angenommen wird.

Die Demission des des Aufsichtskommissars FIDUCIAIRE SOCODIT S.A., mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves wird einstimmig zugestimmt und für Ausübung ihres Mandats Entlastung erteilt.



Zum neuen Aufsichtskommissar wird die Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A., mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves bestimmt.

Die Versammlung beschließt dass Mandat des Aufsichtskommissars und der Verwaltungsratsmitglieder auf 6 Jahre festzusetzen. Es endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2010.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende der ordentlichen Generalversammlung.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(100633.3/745/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

Ets. OTHMAR GLODEN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Schengen. H. R. Luxemburg B 69.914.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 14. Mai 2004

Punkt 2 der Tagesordnung

Die Versammlung beschließt, den Jahresgewinn von EUR 4.521,55 wie folgt zu verwenden:

Vorzutragendes Ergebnis	38.342,13
Jahresergebnis 2003	4.521,55
Verwendbares Ergebnis	42.863,68
Einstellung in befreite Rücklage	1.800,00
Ergebnisvortrag 2004	41.063,68

Punkt 4 der Tagesordnung

Die Demission des Aufsichtskommissars FIDUCIAIRE SOCODIT S.A., mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves wird einstimmig zugestimmt und für Ausübung ihres Mandats Entlastung erteilt.

Zum neuen Aufsichtskommissar wird die Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A., mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves bestimmt.

Die Versammlung beschließt dass Mandat des Aufsichtskommissars auf 1 Jahr festzusetzen. Es endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2005.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende der ordentlichen Generalversammlung

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100636.3/745/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

FINWASH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.557.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire en date du 10 juin 2004

La démission de Monsieur Manuel Hack en tant qu'administrateur et administrateur-délégué est acceptée. Décharge pleine et entière lui est donnée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour. Est nommé nouvel administrateur Mademoiselle Caterina Scotti, professionnellement domiciliée au 49, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2010. Les autres mandats d'administrateurs sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans à savoir jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2010

La démission de la société ACCOFIN Société Fiduciaire S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée. Décharge pleine et entière leur est donnée pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour. Est nommé nouveau Commissaire aux Comptes Monsieur Fons Mangen, né le 17 juin 1958 à Ettelbrück, demeurant à 147, rue de Warken, Ettelbrück. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

FINWASH S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX05804. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103774.3/788/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.



VERDETTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 74.283.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 1er décembre 2004

Résolution

L'assemblée ratifie les cooptations de Mme Irène Acciani et de Monsieur Ferdinando Cavalli décidées par le conseil d'administration en ses réunions du 15 février 2002 et du 17 juillet 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période de deux ans expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

Monsieur Luca Gallinelli, 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

VERDETTA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100838.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

EMBRY-RIDDLE AERONAUTICAL UNIVERSITY SOCIETY LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Registered office: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg F 835.

STATUTES

Between the undersigned:

- Dr. Dennis Grotian
- Steve Gilbert
- Lucien Schummer
- Romain Gaasch

It is agreed to form a non-profit organization in accordance with the law of 21st April 1928 on non-profit organizations and foundations, as amended.

Its Articles of Incorporation shall be read as follows:

Chapter I.- Name, Registered Office, Purpose, Members

Art. 1. The name of the non-profit organization shall be EMBRY-RIDDLE AERONAUTICAL UNIVERSITY SOCIETY LUXEMBOURG, hereafter the «Organization».

The registered office is established in Esch-sur-Alzette. The address is set at L-4221. Such address may be transferred by a resolution of the Board of Directors.

The Organization is established for an unlimited duration.

Art. 2. The purpose of the Organization is to organize, promote and administer activities in support of EMBRY-RID-DLE AERONAUTICAL UNIVERSITY programs in Luxembourg, as well as in Europe.

In addition, the object of the Organization is to support teaching and research at an academic level.

The Organization shall take all necessary measures to protect its rights and to make transactions related to movable and immovable assets in order to foster, directly or indirectly, its social purpose.

It shall endeavour to establish links with educational, training and research institutes in Europe.

Art. 3. The Organization is composed of effective (active) and adherent members. The minimum number of effective members is three (3).

Founding members, being effective members, are the undersigned.

Adherent members are any persons accepted to adherent membership by a decision of the Board of Directors.

The act of admission of a new member constitutes the member's adhesion to the Organization's Articles, amendments thereto as well as any internal regulations.

Both effective and adherent members are free to resign at any time from the Organization by simple letter of resignation sent to the Board of Directors.



The list of the members will be filed with the Register of Commerce and Companies within a month of the publication of the Articles of Incorporation. The list will be updated every year with a mention of the changes.

Art. 4. Members will lose their membership rights in the following circumstances:

- resignation by simple letter sent to the Board of Directors. The resignation will take effect as of the end of the financial year in which the resignation is notified;
 - upon decease, incapacity or insolvency of a member being an individual;
 - upon voluntary or forced dissolution or liquidation of a member being a legal person;
 - the non-payment of the annual effective membership fee;
 - upon suspension or expulsion voted at any time by the Board of Directors.

Chapter II.- Board of Directors

Art. 5. A Board of Directors (the «Board») shall manage and represent the Organization. The minimum number of the Directors to serve on the Board shall be three (3).

The Board appoints its President, Vice-President, Secretary and Treasurer. The Secretary may also exercise the Treasurer's function.

Directors are elected for a term of two (2) years by the General meeting amongst the effective members of the Organization. They can be re-elected. They are revocable at any time by vote at the General meeting.

In case a Director's position becomes vacant due to resignation, revocation, death or any other reason, the remaining Directors shall elect a person of their choice to fill such vacancy until the next General meeting which shall provide for a final replacement. The powers of the replacing Director shall finish with the term of the mandate of the Director whose position became vacant.

Art. 6. The Board shall meet whenever the interests of the Organization justify it, but at least once a year. It shall be convened by the President or any two other members of the Board at a location, date and time to be indicated in the notice sent at least ten days before the meeting.

The meetings of the Board of Directors shall be chaired by the President or, in his absence, by the Vice-President, or in their absence, by the eldest member of the Board.

The Board shall validly deliberate only if a majority of members are present or represented.

Directors who cannot attend the meeting may give proxy (by letter, fax or other written means of communication to another Director to vote an their behalf at the meeting. A Director can only represent one other Director.

Proxies are only valid for one meeting.

Decisions shall be taken at a majority of the votes.

The President of the meeting shall have a casting vote in case of a tie in the voting.

All decisions of the Board shall be initialled and the minutes shall be signed by the President and the Secretary or, in case of absence, by another Director.

Art. 7. The Board shall have the most extensive powers to manage the Organization and to dispose of its assets within the scope of the purpose of the Organization.

The Board shall have the power of decision for all agreements to be signed with natural or legal persons.

The Board shall also resolve to accept any new effective member, determine the remuneration of the administrative staff, manage the assets of the Organization, enter into loan agreements, present the draft budget to the General meeting, draft the accounts at the close of the financial year before such accounts are transmitted to the General Meeting for approval. The Board shall also determine the annual work schedule of the Organization.

The Board fixes the annual effective membership fee which may not exceed EUR 100.

Each effective member shall pay the annual fee, which is payable, unless provided otherwise, in advance, in the first month of the membership or of the financial year.

Fees may vary per class of membership. In addition, different fees may be due in each class of members on the basis of such attributes and criteria as the General Meeting may adopt from time to time.

In the performance of their functions, the Directors shall not be held personally liable towards third parties. They shall, however, be liable towards the Organization for the performance of their duties under their mandate.

The Board may delegate the daily management of the Organization to one or several appointed persons who will report to the Board at its next meeting.

The Organization shall be validly bound in all matters by the joint signatures of any two Directors, one being the signature of the President or the Vice-President and of another director, being for financial matters the signature of the Treasurer, or by the joint or individual signature(s) of the Director(s) or third part(y) (ies) mandated for these purposes by the. Board, who will not need to justify their authority towards third parties.

All judicial actions, whether as a plaintiff or as a defendant, will be conducted by the Board represented by the President or a Director appointed by him for that purpose.

Art. 8. The Directors shall be:

Messrs

Dr. Dennis Grotrian, Sangerhofstr. 7, D-66909 Henschtal, President Lucien Schummer 6, rue des Ires, L-6451 Echternach, Vice-President Stephen Gilbert, Oberstr. 11, D-56290 Heyweiler, Treasurer Romain Gaasch, 51, rue du château, L-6961 Senningen, Secretary



Chapter III.- General meeting

Art. 9. The financial year shall commence on January 1st of each year and shall end on December 31st of each year. Exceptionally, the first financial year shall commence on the date the present Articles are signed and shall end on December 31, 2005.

A General meeting shall be held at least once a year. The notice to the Meeting shall indicates the Agenda of such Meeting.

The General meeting may be convened by the Board, on its own initiative, or at the request of at least one fifth of the effective members of the Organization.

Notices shall be made at least two weeks prior to the General meeting by individual letter sent to each member of the Organization.

Each member may appoint (by letter, telegram or other written means of communication another member or a person who is not a member of the Organization to represent him at the General meeting.

Each member has one vote unless and until the General Assembly determines otherwise in an Internal Regulation.

The voting right shall be suspended until the member has paid up his annual fee.

The General meeting hears the management report of the Board. The accounts of the Organization are audited by a Chartered-Accountant appointed by the General meeting. The General meeting grants discharge to the Directors and the Chartered-Accountant. It approves the year accounts, approves the budget for the following financial year and, if appropriate, appoints Directors.

Except in cases ruled by law or the articles of Organization the decisions will be made by simple majority.

The resolutions adopted by the General meeting shall be communicated to all the members of the Organization by circular letter within fifteen days from the date of the General meeting.

Internal regulations may be presented by the Board to the General meeting.

The General meeting may amend such regulations by a simple majority.

Chapter IV.- Financial Organization

Art. 10. The income of the Organization shall consist of:

- subsidies and donations granted by public, international or private bodies;
- annual membership fees;
- potential donations and bequests;
- tuition for training courses.

Chapter V.- Amendments to the Articles of Incorporation

Art. 11. The Articles may be amended by a resolution of the General meeting provided the item is indicated in the agenda and at least a two-thirds majority of members is present or represented. Such resolution must be adopted by a two-thirds majority.

If two-thirds of the members are not present or represented at this first meeting, a second meeting may be convened and shall validly deliberate regardless of the portion of the members presented or represented. Nevertheless, in that case, the resolution shall be ratified by the civil court.

If the amendments are relating to the purpose of the Organization, the rules are the following;

- the second meeting shall only validly deliberate if at least half of the members are present or represented,
- the resolution must at both meetings be voted by at least seventy five percent of the votes,
- if at the second meeting, two thirds of the members are not present or represented, the resolution shall be ratified by the civil court.

Any such amendment shall be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations within a month.

Chapter VI.- Dissolution

Art. 12. The dissolution may be decided by the General meeting provided at least a two-thirds of the members are present or represented at this meeting. If this condition is not fulfilled, a second meeting may be convened and shall validly deliberate regardless of the number of the members presented or represented.

Such resolution must be adopted by a two-thirds majority of the members of the meeting.

If the dissolution is decided by a meeting which does not count at least two thirds of the present or represented members, the resolution shall be ratified by the civil court.

The General meeting deciding the dissolution will also appoint one or several liquidator(s) in charge of the liquidation of the Organization and allocate the balance of the assets.

Failing for the meeting to decide upon the allocation, the liquidator(s) will allocate the assets in a way as close as possible to the purpose of the Organization.

Chapter VII.- Other Provisions

Art. 13. Anything not explicitly prescribed in the present Articles of Incorporation is governed by the Luxembourg law of 21st April 1928, as amended.

The present deed is worded in English followed by a French translation; in case of divergences between the English and the French version, the French version prevails.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

Entre les soussignés:

- Dr. Denis Grotian
- Steve Gilbert
- Lucien Schummer



est constituée par les présentes une association sans but lucratif, conformément à la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, dont les statuts sont arrêtés comme suit:

Chapitre ler.- Dénomination, Siège, Objet social, Membres

Art. Ier. L'Association sans but lucratif prend la dénomination de EMBRY-RIDDLE AERONAUTICAL UNIVERSITY SOCIETY, Luxembourg, ci-après: L'«Association».

Son siège est établi au

Technoport Schlassgoart

66, rue de Luxembourg

L- 4221 Esch-sur- Alzette

Cette adresse peut être modifiée par une décision du Conseil d'Administration.

L'Association est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. L'Association a pour objet

L'organisation, la promotion et l'administration d'activités de support aux programmes de l'EMBRY-RIDDLE AERO-NAUTICAL UNIVERSITY à Luxembourg et en Europe. L'objet vise plus précisément le support de l'enseignement académique et de la recherche.

L'Association prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et accomplir toutes opérations mobilières et immobilières destinées à favoriser directement au indirectement son objet social.

Du reste, elle s'efforcera d'établir des liens avec d'autres institutions d'enseignement, de formation et de recherche en Europe.

Art. 3. L'Association est composée de membres effectifs (actifs) et adhérents. Le nombre minimum de membres effectifs est fixé à trois (3).

Sont membres fondateurs, appelés aussi membres effectifs, les soussignés au présent acte.

Sont membres adhérents, toutes les personnes admises en tant que membres adhérents par décision du Conseil d'Administration.

L'acte d'admission d'un nouveau membre est constitué par l'acceptation et l'adhésion aux statuts de l'Association, de leurs amendements ainsi que de règlements intérieurs éventuels.

Les membres effectifs et les membres adhérents sont libres de se retirer à tout moment de l'Association en adressant par écrit leur démission au Conseil d'administration.

La liste par ordre alphabétique des membres de l'Association sera déposée au registre de commerce et des sociétés dans le mois de la publication des statuts. Elle sera complétée, chaque année, par l'indication par ordre alphabétique des modifications qui se sont produites parmi les membres.

Art. 4. La qualité de membre de l'Association se perd par:

- la démission volontaire par déclaration écrite au Conseil d'administration du membre. La démission prendra effet à la fin de l'exercice social:
 - le décès, l'incapacité ou l'insolvabilité d'un membre personne physique,
 - la dissolution volontaire ou forcée ou la liquidation d'une personne morale;
 - le non-payement la cotisation annuelle;
 - l'exclusion ou la suspension survenant suite à un vote à la majorité simple du Conseil d'administration.

Chapitre II.- Conseil d'Administration

Art. 5. L'Association est administrée et représentée par un Conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins.

Le Conseil d'administration nomme un Président, le cas échéant un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier. Un administrateur peut cumuler les fonctions de Secrétaire et de Trésorier.

Les membres du Conseil d'administration sont élus pour deux (2) ans par l'Assemblée générale parmi les membres (effectifs). Ils sont rééligibles. Ils sont révocables à tout moment par l'Assemblée générale.

En cas de démission, révocation, décès ou vacance pour tout autre raison d'un Administrateur, il sera pourvu à son remplacement par cooptation par les membres du Conseil d'administration restants. Il sera procédé au remplacement définitif par l'Assemblée générale lors de sa prochaine réunion. Les pouvoirs des membres ainsi élus en remplacement prennent fin au moment où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Hormis ce qui précède, aucun administrateur ou membre ne peut occuper plus d'une fonction à l'exception d'un poste temporairement vacant.

Art. 6. Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de l'Association l'exige, et au moins une fois par an, sur convocation de son Président ou de deux de ses membres, au lieu, date et heures indiqués dans l'avis de convocation adressé au moins dix jours avant la réunion.

Les réunions du Conseil d'administration sont présidées par le Président, ou à son défaut par un Vice-Président au, à défaut par le doyen d'âge des administrateurs présents.

Le Conseil, d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les administrateurs absents peuvent donner mandat (par lettre, télécopie ou tout autre moyen de communication écrit) à un autre administrateur pour les représenter aux délibérations du Conseil d'administration, un même membre du Conseil ne pouvant représenter qu'un seul autre administrateur.

Le mandat n'est valable que pour une seule réunion.

Les décisions sont prises à la majorité simple des votes exprimés.

En cas de partage de voix, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.



Les décisions du Conseil d'administration sont consignées dans des procès-verbaux qui sont signés par celui qui préside et le Secrétaire, ou en cas d'absence un autre administrateur.

Art. 7. Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de l'Association et pour effectuer tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a pouvoir de décision sur toutes conventions à passer avec des personnes physiques ou morales, décide de l'admission de nouveaux membres (effectifs), fixe la rémunération du personnel administratif, gère les biens de l'Association, contracte tous emprunts, acquiert du patrimoine, accepte toutes forme de subsides, présente à l'Assemblée générale le projet de budget, arrête les comptes en fin d'exercice avant leur transmission à l'Assemblée générale pour approbation. Il détermine le programme de travail annuel de l'Association.

Il fixe le montant de la cotisation annuelle qui ne peut dépasser EUR 100.

Chaque membre paiera sa cotisation annuelle, payable à l'avance, à moins qu'il n'en soit décidé autrement, au cours du premier mois de son admission à l'Association ou de l'exercice social.

Le droit de vote est suspendu en cas de non paiement de la cotisation.

Les cotisations peuvent varier selon la catégorie de membre. Par ailleurs, des cotisations différentes peuvent être dues dans chaque catégorie de membres sur base de qualités et de critères que le Conseil d'administration peut adopter régulièrement.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les administrateurs ne seront pas personnellement responsables vis-à-vis de tiers. Ils seront néanmoins responsables envers l'Association de l'exécution de leurs obligations découlant de leur mandat.

Le Conseil d'administration peut confier la gestion journalière de l'Association à une ou plusieurs personnes déterminées qui rendront compte de leur activité au Conseil d'administration.

L'Association est valablement représentée dans tous actes par la signature conjointe de deux administrateurs, dont celle du Président ou du Vice-Président et d'un autre administrateur, celle-ci étant en particulier celle du Trésorier pour tous les documents financiers, ou par la signature conjointe ou individuelle des administrateurs ou tiers qui auront été délégués à cet effet par le Conseil d'administration, lesquels n'auront pas à justifier de leur pouvoir à l'égard des tiers.

Les actions judiciaires, tant à titre de demandeur qu'à titre de défendeur, seront menées par le Conseil d'administration, représenté par le Président ou un administrateur désigné à cet effet par celui-ci.

Art. 8. Le premier Conseil d'Administration se compose comme suit: Dr. Dennis Grotrian, Sangerhofstr. 7, D-66909 Henschtal, Président Lucien Schummer, 6, rue des Ires, L-6451 Echternach, Vice-Président Stephen Gilbert, Oberstr. 11, D-56290 Heyweiler, Trésorier Romain Gaasch 51, rue du château, L-6961 Senningen, Secrétaire précités;

Chapitre III.- Assemblée Générale

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. Exceptionnellement, elle commencera à la signature des présents statuts et se terminera le 31 décembre 2005.

Les membres de l'Association se réunissent en Assemblée générale au moins une fois par an.

L'avis de convocation indiquera l'ordre du jour de l'Assemblée.

L'Assemblée générale peut être convoquée par le Conseil d'administration, soit de sa propre initiative, soit à la demande d'un cinquième au moins des membres de l'Association.

Les convocations sont faites au moins quinze jours à l'avance par lettre individuelle adressée aux membres de l'Association.

Chaque membre peut donner mandat (par lettre, télécopie ou tout autre moyen de communication écrit) à un autre membre ou à une personne qui n'est pas membre de l'Association pour le représenter à une Assemblée générale.

Chaque membre aura une seule voix, à moins que et jusqu'au moment où l'Assemblée générale déterminera un système de vote dans un règlement intérieur.

Le droit de vote sera suspendu jusqu'au paiement de la cotisation par le membre.

L'Assemblée Générale entend le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'Association. Les comptes de l'Association sont révisés par un expert-comptable désigné par l'Assemblée générale. Elle vote la décharge des administrateurs et de l'expert comptable, approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et pourvoit, s'il y a lieu, à l'élection des membres du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale statue à la majorité simple sauf disposition contraire de la loi ou des statuts.

Les résolutions prises par l'Assemblée Générale sont portées à la connaissance de tous les membres de l'Association par des lettres circulaires dans un délai de quinze jours suivant la tenue de l'Assemblée générale.

Un règlement d'ordre intérieur pourra être présenté par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale. Des modifications à ce règlement pourront être apportées par l'Assemblée générale statuant à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Chapitre IV.- Organisation financière

Art. 10. Les ressources de l'Association comprennent:

- les subventions et dotations qui pourront être accordées par tous organismes publics, internationaux au privés;
- les cotisations annuelles;
- les dons et legs éventuels,
- les minervals.



Chapitre V.- Modifications des statuts

Art. 11. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de cellesci est spécialement indiqué dans la convocation, et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres.

Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, il peut être convoqué une seconde réunion qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; mais dans ce cas, la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, les règles qui précèdent sont modifiées comme suit:

- la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés;
 - la décision n'est admise, dans l'une ou l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix;
- si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des associés ne sont pas présents ou représentés, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Chapitre VI.- Liquidation

Art. 12. L'assemblée générale ne peut prononcer la dissolution de l'association que si les deux tiers de ses membres sont présents. Si cette condition n'est pas remplie, il pourra être convoqué une seconde réunion qui délibérera valablement quel que soit le nombre des membres présents.

La dissolution ne sera admise que si elle est votée à la majorité des deux tiers des membres présents.

Toute décision qui prononce la dissolution, prise par une assemblée ne réunissant pas les deux tiers des membres de l'association, est soumise à l'homologation du tribunal civil.

La décision de l'Assemblée générale prononçant la dissolution désignera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera l'affectation de biens de l'Association.

A défaut par l'Assemblée générale de statuer sur l'affectation des biens, les liquidateurs donneront aux biens une affectation qui se rapprochera autant que possible de l'objet en vue duquel l'Association a été constituée.

Chapitre VII.- Dispositions diverses

Art. 13. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi 21 avril 1928 telle que modifiée et à ses modifications ultérieures.

Le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte français fera foi.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06923. – Reçu 409 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

 ${\bf Signatures.}$

(104339.3//319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

NOCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo. R. C. Luxembourg B 91.856.

Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue au siège social de la Société, en date du 7 décembre 2004, a décidé d'accepter la démission de M. Michael Katz de son mandat d'Administrateur de la Société, et de nommer en remplacement M. Livius Goreka, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg avec effet immédiat

Claude Beffort, Administrateur, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg. Christian Tailleur, Administrateur, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

IB MANAGEMENT SERVICES S.A. (anciennement: EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A.), avec siège social au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Comptes Annuels

L'Assemblée Générale des Actionnaires, réunie au siège social de la Société le 7 décembre 2004, a décidé d'approuver les comptes annuels de la Société pour la période du 20 janvier 2003 (date de constitution) au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale a décidé de reporter la perte de l'exercice s'élevant à EUR 9.560,-.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103790.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.



A.P.E.L., Association sans but lucratif.

Siège social: L-3543 Dudelange, 100, rue Pasteur. R. C. Luxembourg F 834.

STATUTS

Le 9 décembre 2004, les soussignés ont convenus de constituer entre eux et toute personne qui sera admise dans la suite, une association sans but lucratif conformément à la loi du 4 mars 1994 remplaçant la loi du 21 avril 1928.

Titre ler - Dénomination et siège

Art. Ier. L'association est dénommée ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EDUCATRICES ET EDUCATEURS AU LUXEMBOURG, association sans but lucratif, en abrégé: A.P.E.L.

Art. 2. Le siège social de l'association est à Dudelange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration. Le premier siège social se trouve au numéro 100, rue Pasteur, L-3543 Dudelange

Art. 3. La durée de l'association est illimitée.

Titre II - Objet

- Art. 4. L'association a pour objet de sauvegarder les intérêts matériels et professionnels de ses membres par l'intermédiaire des actions suivantes:
 - a) faire reconnaître les études, le diplôme et le titre d'éducateur auprès des autorités et des tiers,
 - b) exiger un barème des traitements correspondant aux études,
 - c) établir, soutenir, défendre un code de déontologie,
 - d) défendre la fonction et les intérêts de l'éducateur au niveau social, syndical et politique,
 - e) faire respecter les droits et les devoirs de l'éducateur,
 - f) oeuvrer pour des conditions de travail équitables et homogènes dans les secteurs privés et publics,
 - g) favoriser la diffusion d'informations,
 - h) coopérer avec des associations nationales et étrangères,
 - i) favoriser les échanges entre professionnels et institutions du secteur socio-éducatif.
- Art. 5. L'association pourra pour réaliser ses buts, s'adjoindre des experts professionnels ainsi qu'un secrétariat permanent.
 - Art. 6. L'association est neutre sur le plan idéologique, politique et confessionnel.

Titre III - Membres fondateurs

- Art. 7. Sont réputés membres fondateurs, les personnes suivantes, toutes de nationalité luxembourgeoise et de profession éducateur:
 - T. Didier, présidente (signé)
 - D. Ernzen, vice-président (signé)
 - P. Bassi, secrétaire (signé)
 - F. Bremer, caissier (signé)
 - P. Ludovicy, membre (signé)
 - Ch. Reisch, membre (signé) G. Reyter, membre (signé)

 - P. Bindels, membre (signé)
 - P. Paivo dos Santos, membre (signé)

Titre IV - Membres

- Art. 8. Le nombre des membres est illimité, sans pouvoir être inférieur à trois. L'association se compose
- a. de membres actifs
- b. de membres observateurs
- c. de membres d'honneur
- d. de membres donateurs
- a) Les membres actifs

Peuvent devenir membre actif, les personnes qui suite à leurs études sont autorisées à porter le titre d'éducateur, délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.

Les membres actifs ne sont pas dispensés de la cotisation annuelle.

b) Les membres observateurs

Peuvent devenir membre observateur, les personnes qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme d'éducateur mais qui sont encore soit étudiant en cours d'emploi ou bien à temps plein.

Les membres observateurs ne sont pas dispensés de la cotisation annuelle.

c) Les membres d'honneur

Les membres d'honneur sont ceux auxquels le Conseil d'Administration accorde ce titre.

Le Conseil d'Administration peut accorder ce titre aux personnes qui ont rendu de bons services à l'association ou qui, par leurs qualités et leurs positions, assurent à l'association un appui moral ou matériel.

d) Les membres donateurs

Ont la qualité de membre donateur les personnes auxquelles le Conseil d'Administration confère ce titre.



Titre V - Adhésion et annulation d'adhésion

- Art. 9. Peuvent seules acquérir la qualité de membre actif les personnes remplissant les conditions suivantes:
- jouir de tous les droits civils
- être détenteur du diplôme d'éducateur ou d'un diplôme reconnu équivalent
- avoir été admis par le Bureau Exécutif de l'APE.
- Art. 10. L'acquisition de la qualité de membre actif comporte l'adhésion sans réserve aux présents statuts et au règlement intérieur de l'association ainsi que le paiement de la cotisation annuelle.
 - Art. 11. La qualité de membre actif se perd:
 - par la démission écrite adressée au Bureau Exécutif de l'association,
 - par le non-paiement de la cotisation pendant deux années consécutives;
- par la radiation prononcée par le Bureau Exécutif pour infraction aux présents statuts ou pour motif grave, après que l'associé ait été appelé par lettre recommandée à fournir ses explications sauf recours, non suspensif, devant l'Assemblée Générale.

Tout membre peut se retirer de l'association en tout temps.

Dans tous les cas, la cotisation reste acquise à l'association.

- Art. 12. Le membre démissionnaire, rayé ou exclu ou les ayants cause du membre décédé ne peuvent prétendre à aucun droit quelconque sur le fonds social. Ils ne peuvent exiger ni extrait, ni présentation de comptes, ni demander un inventaire ou requérir l'apposition de scellés sur les biens de l'association. Le Bureau Exécutif peut suspendre les droits de tout membre jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui sera appelée à se prononcer sur l'exclusion du membre.
- Art. 13. Les membres sortis volontairement de l'association ainsi que ceux exclus en vertu de l'art. 11 des présents statuts, pourront, après délibération discrétionnaire du Bureau Exécutif, être réadmis comme membre actifs

Titre VI - Assemblée Générale

- Art. 14. L'Assemblée Générale est composée des membres actifs. Elle a les pouvoirs déterminés par la loi et les présents statuts.
 - Art. 15. Les membres actifs ont voix délibérative aux Assemblées Générales à raison d'une voix par membre.
- **Art. 16.** Le vote par procuration est toléré. Procuration ne peut cependant être donnée qu'à un autre membre actif à raison d'une seule procuration par membre. Le mandataire est tenu de déposer sa procuration en début de réunion entre les mains du président qui lui donne acte de son dépôt.
- Art. 17. L'Assemblée Générale ordinaire a lieu chaque année au courant du premier semestre. Une Assemblée Générale extraordinaire peut être convoquée à tout moment par le Conseil d'Administration.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale doit porter notamment sur les points suivants:

- présentation et adoption des rapports d'activités;
- approbation des comptes;
- élections;
- désignation des commissaires aux comptes,
- fixation des cotisations;
- approbation du budget.
- Art. 18. Les Assemblées Générales sont convoquées par lettre simple ou imprimée adressée à chaque membre actif et indiquant l'ordre du jour dans un délai d'au moins dix jours avant l'échéance.
- Art. 19. Les décisions de l'Assemblée Générale seront prises à la majorité des voix des membres présents. Elles sont consignées dans un registre des actes de l'association sous forme de rapports signés par le président et le secrétaire de l'association. Ce registre est conservé au siège social où tous les membres peuvent en prendre connaissance.

Les résolutions de l'Assemblée Générale sont portées à la connaissance des associés et des tiers par publication dans le bulletin officiel de l'association ou par tout moyen de communication que l'Assemblée Générale jugera utile.

Titre VII - Administration

- 1. Le Conseil d'Administration (CA)
- Art. 20. L'administration de l'association est confiée à un CA qui se compose au maximum de quinze membres actifs nommés par l'Assemblée Générale, dont le président et le vice-président, le secrétaire, le trésorier et des administrateurs.
- Art. 21. Les membres du CA sont élus à la majorité simple par l'Assemblée Générale pour une durée de deux ans. Les membres sortants sont rééligibles. Chaque année, la moitié des membres est sortante. Les membres qui ne sont pas élus sont d'office membres suppléants suivant le nombre de suffrages obtenus. En cas de vacance du mandat d'un ou de plusieurs administrateurs et à défaut de suppléants, les membres sortants continuent à former un CA ayant les mêmes pouvoirs qu'un Conseil complet.

Le mandat des membres du CA est gratuit sans préjudice au droit d'obtenir le remboursement des dépenses exposées pour le compte de l'association.

Art. 22. Le CA procède lui-même à la répartition des charges. Il désigne notamment un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.Les fonctions du président et du trésorier ne sont pas cumulables. Lorsque cela s'avère nécessaire, le secrétaire et le trésorier peuvent, sous réserve d'approbation par le président, désigner parmi les mem-



- bres du CA respectivement un adjoint au secrétaire et un adjoint au trésorier. Le vice-président remplace le président dans ses attributions lorsque ce dernier est absent aux réunions du CA ou du bureau exécutif.
 - Art. 23. L'Assemblée générale peut à tout moment révoquer les membres du CA.
- **Art. 24.** Les décisions du CA sont prises à la majorité des voix des membres présents ou valablement représentés, tous ayant été convoqués. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.
- **Art. 25.** Le CA peut délibérer valablement lorsque les trois quarts des membres sont représentés. Le vote par procuration est toléré au sein du CA. Le mandataire doit déposer sa procuration en début de réunion entre les mains du président qui lui donne acte de son dépôt. La procuration ne peut être donnée qu'à un membre du CA à raison d'une seule procuration par membre.
- Art. 26. Sur convocation du Bureau Exécutif, le CA se réunit au moins quatre fois par année et chaque fois que la nécessité l'impose. L'ordre du jour de la réunion est fixé soit par le président, soit par la majorité absolue du Bureau Exécutif. Cependant, par une décision prise â la majorité absolue de ses membres, le CA peut, soit modifier, soit compléter l'ordre du jour. Sous peine de nullité, cette décision doit intervenir lors de la présentation de l'ordre du jour ou au plus tard avant tout débat sur son fond.
- **Art. 27.** Le CA nomme tous les agents, employés et membres du personnel de l'association, fixe leur rémunération et les révoque.
- Art. 28. Le CA a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes utiles à l'accomplissement de l'objet social sous les seules réserves prévues par la loi et par les présents statuts. Il peut déléguer des charges au Bureau Exécutif.
 - 2. Le Bureau Exécutif
- Art. 29. Au sein du CA, il est formé un Bureau Exécutif qui comprend le président, le secrétaire et le trésorier et tout autre membre désigné par le CA.
- **Art. 30.** Le Bureau Exécutif est chargé de l'exécution des décisions prises par le CA. Il se réunit chaque fois que la nécessité l'impose.
- **Art. 31.** Le Bureau Exécutif peut prendre les décisions qu'il juge urgentes. Il doit en rendre compte au CA lors de sa prochaine réunion. Les décisions urgentes peuvent être prises lorsque les deux tiers des voix sont favorables.
 - 3. Le Règlement d'ordre intérieur
- Art. 32. En vue de l'exécution des présents statuts, le CA élabore un règlement d'ordre intérieur. Ce règlement est voté et modifié conformément aux dispositions retenues à l'art. 8 de la loi du 4 mars 1994, sans qu'il ne soit cependant nécessaire de soumettre les décisions à l'homologation par le tribunal civil.
 - 4. Les Groupes de Travail
- **Art. 33.** Le CA peut créer et révoquer au sein de l'association des groupes de travail qui réunissent de préférence des membres de l'association ayant comme objet l'étude d'un sujet déterminé.
 - Art. 34. Sauf mandat du CA, les groupes de travail n'ont pas d'activité publique.
 - Art. 35. Chaque groupe de travail fonctionne sous la présidence d'un membre du CA.
 - Art. 36. Le Bureau Exécutif désigne les membres des groupes de travail, sur proposition de leur président respectif.
 - Art. 37. Le groupe de travail ne dispose pas d'un fonds distinct.

Titre VIII - Cotisation

Art. 38. Le taux des cotisations ou des versements à effectuer par les membres de l'association est fixé à un maximum de 25 euros sur la base de l'indice cent du coût de la vie raccordé à la base de l'indice de 1948, il varie avec cet indice dans la mesure et suivant les modalités applicables aux traitements des fonctionnaires de l'Etat.

Titre IX - Finances

- 1. Ressources
- Art. 39. Les ressources de l'association peuvent être constituées par:
- les cotisations des membres;
- les libéralités dont elle ferait l'objet, conformément aux dispositions légales en vigueur;
- les subventions qui pourraient lui être accordées par toute institution publique;
- toutes autres ressources légalement autorisées.
- 2. Engagement vis-à-vis des tiers
- Art. 40. L'association est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature du président, du vice-président du secrétaire ou du trésorier pour tout acte de gestion journalière portant sur un montant inférieur à 750 euros.

L'association est valablement engagée à l'égard des tiers pour tout autre acte par la signature conjointe de deux des quatre porteurs de signature.

- 3. Comptes annuels, budget
- **Art. 41.** L'exercice social commence le ler janvier et se termine le 31 décembre.



Les livres et les comptes sont clôturés à l'expiration de l'exercice social. Le Conseil d'administration arrête le compte de résultats et le bilan. Il établit le budget de l'année suivante. Les comptes sont vérifiés par le ou les commissaires aux comptes, désignés chaque année par l'Assemblée Générale ordinaire, pour la durée de l'exercice.

Le compte de résultats, le bilan, le budget ainsi que le rapport du commissaire, sont soumis à l'Assemblée Générale annuelle.

Titre X - Modification des statuts

Art. 42. La modification des statuts se fait d'après les dispositions légales en vigueur.

Titre XI - Dissolution

Art. 43. La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale extraordinaire convoquée spécialement à cet effet. L'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs liquidateurs chargés de la liquidation des biens de l'association dont elle détermine les pouvoirs.

En cas de dissolution, l'actif net est attribué à une association dont 1e but se rapproche autant que possible de celui poursuivi par l'association.

Titre XII - Dispositions diverses

Art. 44. Tout ce qui n'est pas expressément prévu par les présents statuts est réglé par la loi du 4 mars 1994 sur les associations sans but lucratif.

Par la présente les membres fondateurs certifient que les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée constituante réunie le jeudi 9 décembre 2004 à Dudelange.

Didier T. - 100, rue Pasteur L-3543 Dudelange

Ernzen D. - 41, route de Luxembourg L-8440 Steinfort

Bassi P. - 34, rue de Luxembourg L-4876 Lamadelaine

Bremer F. - 10, Am Weier L-3914 Mondercange

Ludovicy P. - 62, rue de Kayl L-3851 Schifflange

Reisch C. - 130, Val Ste-Croix L-1370 Luxembourg

Reyter G. - 1C, rue de l'Eglise L-4870 Lamadelaine

Bindels P. - 5, rte d'Esch L-4985 Sanem

Paiva dos Santos P. - 11, rue Ste-Catherine L-6717 Grevenmacher

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06710. – Reçu 555 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104051.3/000/207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 92.795.

- 1. Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenu en date du 8 décembre 2004 à Luxembourg que les administrateurs suivants ont démissionné de leurs fonctions:
 - * Monsieur Bart Zech, administrateur B;
 - * Monsieur Joost Tulkens, administrateur B.
- 2. Il résulte de cette même assemblée que les administrateurs B suivants sont nommés en remplacement des administrateurs B démissionnaires pour une période expirant au terme de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:
- * Madame Delphine Tempé, née à Strasbourg, le 15 février 1971, demeurant au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg:
 - * Monsieur Stef Oostvogels, né à Bruxelles, le 21 avril 1962, demeurant au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
- 3. Il résulte de cette même assemblée que le commissaire aux comptes GALINA INCORPORATED a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.
- 4. Il résulte de cette même assemblée que le commissaire aux comptes suivant est nommé en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire pour une période expirant au terme de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:
 - * CORPORATE ADVISORY BUSINESS S.A., ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104125.3/1035/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.



CADIMEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 54.329.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2004

- Les démissions de Mlle Carole Caspari, employée privée, adresse professionnelle au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de M. François Mesenburg, employé privé, adresse professionnelle au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de M. Serge Krancenblum, diplômé en M.B.A., adresse professionnelle au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de la société LOUV, S.à r.l. de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leur mandat d'Administrateur, et celle de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg de son mandat de Commissaire aux Comptes avec effet à la date de la présente Assemblée, sont acceptées.
- Faute de candidatures pour les postes vacants, la société ne dispose ni d'organe de contrôle ni de gestion à partir de ce jour.
 - Faute de proposition, la société n'a, à partir de ce jour, plus de siège social.

Fait à Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour CADIMEX HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1er décembre 2004, réf. LSO-AX00218. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting of October 29, 2004

- The resignations of Ms Carole Caspari, employée privée, professional address at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Mr François Mesenburg, employé privé, professional address at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Mr Serge Krancenblum, diplômé en M.B.A., professional address at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg and LOUV, S.à r.l. de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg as Directors of the company and the resignation of FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg as Statutory Auditor of the company with effect at the present General Meeting are accepted.
- As no candidate applied for the vacant mandates, the company has, as of today, no Directors and no Statutory Auditor anymore.
 - As no other Domiciliary Agent was found, as of today, the company has no corporate seat anymore.

Luxembourg, October 29, 2004.

For true copy

For CADIMEX HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01763. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100852.3/795/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

ANGOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 44.355.

Constituée suivant acte reçu par Me Emile Schlesser, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 1er juillet 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 431 du 16 septembre 1993;

Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par-devant M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 18 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil C n° 759 du 17 mai 2002.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société ANGOR S.A. qui s'est tenue le 12 novembre 2004 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

Reconduction jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010 des mandats suivants:

- Monsieur Claude Faber, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur
- Monsieur Didier Kirsch, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur
- Mademoiselle Jeanne Piek, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administratrice
- Monsieur Jean Faber, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01276. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100863.3/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.



OYSTER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 55.740.

Le Conseil d'Administration a coopté Madame Sandra Reiser, Monsieur Marc-André Bechet et Monsieur Renato Moreschi à la fonction d'Administrateur en remplacement de Monsieur Léon Hilger, Monsieur Michel Lentz et Monsieur John Pauly, démissionnaires en date du 28 février 2003. Ces cooptations seront ratifiées lors de l'Assemblée Générale Annuelle en date du 20 novembre 2003.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose à partir du 1er mars 2003 comme suit:

- M. Riccardo Barilla

BANQUE SYZ & Co. S.A., 30, rue du Rhône, CH-1204 Genève

- M. Marc-André Bechet

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Paolo Luban

BANQUE SYZ & Co. S.A., 30, rue du Rhône, CH-1204 Genève

- M. Renato Moreschi

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- M. Alfredo Piacentini

BANQUE SYZ & Co. S.A., 30, rue du Rhône, CH-1204 Genève

- Mme Sandra Reiser

FIRST EUROPEAN TRANSFERT AGENT S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

- M. Eric Syz

BANQUE SYZ & Co. S.A., 30, rue du Rhône, CH-1204 Genève.

Pour OYSTER, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01976. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100854.3/1126/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2004.

TELENET SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme, (anc. CODENET S.A.).

Siège social: L-2220 Luxembourg, 595, rue de Neudorf. R. C. Luxembourg B 73.305.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX07000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Signature.

(105853.3/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

BOUCHERON LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 76.526.

EXTRAIT

Conformément à l'article 193 de la loi du 10 août 1915, l'associé unique de la société BOUCHERON LUXEM-BOURG, S.à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- accepter la démission de Monsieur Teun Akkerman comme gérant de la Société, décharge lui étant accordée pour l'exercice de son mandat; et
 - nommer pour une durée illimitée et avec effet immédiat, Monsieur Roeland Pels, gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOUCHERON LUXEMBOURG S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103834.3/2460/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.



ARTZARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 78.331.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 2004

« 5.

L'Assemblée accepte également la démission de PARFINADA BV de son poste d'Administrateur avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour.

6. ...

L'assemblée nomme Madame Audrey Lombard en tant qu'Administrateur avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2005

7. La société KPMG AUDIT est reconduite en tant que Réviseur Externe de la Société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

>>

Pour la société

C. Stiennon

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103814.3/730/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

RE.IN.CO., REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 17.346.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 16 septembre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Dudelange (L), Sont réélus Administrateurs pour une durée de six années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

Que:

- Monsieur Olivier Henz, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Est élu Administrateur pour une durée de six années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

Et que:

- Monsieur Rodolphe Gerbes,

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05680. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103892.3/802/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

S+B INBAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8181 Kopstal, 54, route de Mersch. R. C. Luxembourg B 64.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05391, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S+B INBAU S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(103735.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.



SPS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 118.878.800,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 67.164.

_

Suite à une décision de l'Associé Unique prise en date du 2 décembre 2004, Monsieur Roger Cooke, 4650 SW Macadam Avenue, Ste 440, OR 97239 Portland, USA, Monsieur Mark Donegan, 4650 SW Macadam Avenue, Ste 440, OR 97239 Portland, USA et Monsieur William Larsson, 4650 SW Macadam Avenue, Ste 440, OR 97239 Portland, USA ont été appelés, avec effet au 9 décembre 2003, aux fonctions de gérants pour une durée indéterminée en remplacement de Madame Margaret Zminda, Monsieur James Dee et Monsieur William Shockley, démissionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour SPS INTERNATIONAL, S.à r.l.

C. Speecke

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100672.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

REDGOLD DIVERSIFIED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais. R. C. Luxembourg B 90.022.

_

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 22 avril 2004

- 1. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.
 - 2. L'Assemblée Générale Ordinaire décide:
 - De donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.
- De nommer, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005, les Administrateurs suivants:
 - * Monsieur Jean-Charles d'Oncieu de Chaffardon, Administrateur et Président du Conseil d'Administration.
 - * Monsieur Yan Zanus-Fortes, Administrateur.
 - * Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur.
 - * Monsieur Edward de Burlet, Administrateur.
 - * Monsieur Serge Muller, Administrateur.
- 3. L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises, DELOITTE S.A., pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

A l'issue de l'assemblée, le Conseil d'Administration est composé de:

Président du Conseil d'Administration:

- Monsieur Jean-Charles d'Oncieu de Chaffardon, Administrateur-Délégué, SOCIETE DE GESTION D'ONCIEU ET Cie S.A., Genève

Administrateurs:

- Monsieur Yan Zanus-Fortes, Fondé de pouvoir, SOCIETE DE GESTION D'ONCIEU ET Cie S.A., Genève
- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Luxembourg
 - Monsieur Edward de Burlet, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Luxembourg
 - Monsieur Serge Muller, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Luxembourg.

Le Réviseur d'Entreprises est:

DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

C. Berge / N. Petricic

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03010. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100691.3/1183/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.



FINANCIERE TIARA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 35.205.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 16 août 2004 a appelé aux fonctions d'administrateur «B» Monsieur Jacques Claeys, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur «B». Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Guy Fasbender, Administrateur «A», 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Bastiaan Schreuders, Administrateur «A», Président, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Robert Hovenier, Administrateur «B», 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, 2551 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour FINANCIERE TIARA

R. Hovenier

Administrateur «B»

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02552. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100675.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

ASTER 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre. R. C. Luxembourg B 102.811.

Extrait des décisions prises par l'Assemblée des Actionnaires en date du 16 décembre 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue le 16 décembre 2004:

Que le premier exercice social, courant initialement depuis la date de constitution de la Société jusqu'au 31 décembre 2004, a été étendu jusqu'au 31 décembre 2005, de sorte que la première assemblée annuelle des actionnaires se tiendra en juin 2006 au lieu de juin 2005;

Que

- M. Howard Poulson, né le 5 janvier 1943, à Newton-le-Willows (Lancashire-Royaume-Uni), demeurant à Field Gap House, Trip Garth, Linton, Wetherby, LS22 4HY, Royaume-Uni;
- M. Marc Boughton, né le 26 février 1964, à Coulsdon (Surrey-Royaume-Uni), demeurant à The Greenings Nalderswood, Dean Oak Lane Leigh, Surrey RH2 8PZ, Royaume-Uni; et
- M. Peter Koivula, né le 29 novembre 1948, à Dragsfjärd (Finlande), demeurant à 22A, Magistervägen, 02700 Grankulla, Finlande

ont été nommés comme nouveaux administrateurs (les «Nouveaux Administrateurs») de la Société.

Que M. Peter Koivula a été désigné et accepté comme Directeur Général;

Que les mandats des Nouveaux Administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2008; et

Que les mandats actuels de M. Christian Wildmoser, M. Godfrey Abel et M. Jaap Meijer ont été confirmés et qu'en conséquence le Conseil d'Administration est actuellement composé de

- M. Christian Wildmoser;
- M. Godfrey Abel;
- M. Jaap Meijer;
- M. Howard Poulson;
- M. Marc Boughton; et
- M. Peter Koivula.

Que, conformément à l'article 16 des Statuts, la Société est, en toutes circonstances, engagée vis-à-vis des tiers, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la seule signature de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs de la Société.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06495. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104278.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.



PADDINGTON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 94.672.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social, le 21 mai 2004 à 10.00 heures

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation intervenue le 24 septembre 2003 de Madame Elise Lethuillier en sa qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Karl Guénard, Administrateur démissionnaire, et donne décharge pleine et entière à Monsieur Karl Guénard pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

L'Assemblée Générale nomme Madame Elise Lethuillier en qualité d'Administrateur pour quatre années. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale statutaire de 2008.

L'Assemblée Générale donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103551.3/817/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

SCOTT'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 4, Bisserwé. R. C. Luxembourg B 30.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05392, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCOTT'S S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(103736.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.100,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 62.114.

Décision du Conseil de Gérance

Il résulte de la décision du Conseil de Gérance de la société GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS S.à r.l. tenue au siège social en date du 18 novembre 2004 que les gérants, ont pris les résolutions suivantes:

- 1. Acceptation de la résignation du gérant suivant:
- M. Bhupesh Gupta au 18 novembre 2004.
- 2. Le conseil de gérance est constitué comme suit:
- M. Robert Jan Schol
- M. Ronald Herman
- M. Frank Ertl
- M. Teun Akkerman

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GE CAPITAL EQUITY HOLDINGS S.à r.l.

R.J. Schol

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104186.3/683/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.



VAN BRAGT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 61.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05393, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VAN BRAGT INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(103737.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

E3 TRANSPORT LUXEMBOURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 32.140.

Les comptes annuels au 30 septembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05395, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour E3 TRANSPORT LUXEMBOURG, GmbH

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(103738.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

ASTER 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 102.802.

Extrait des décisions prises par l'Assemblée des Actionnaires en date du 16 décembre 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue le 16 décembre 2004:

Que le premier exercice social, courant initialement depuis la date de constitution de la Société jusqu'au 31 décembre 2004, a été étendu jusqu'au 31 décembre 2005, de sorte que la première assemblée annuelle des actionnaires se tiendra en juin 2006 au lieu de juin 2005;

Que

- M. Howard Poulson, né le 5 janvier 1943, à Newton-le-Willows (Lancashire-Royaume-Uni), demeurant à Field Gap House, Trip Garth, Linton, Wetherby, LS22 4HY, Royaume-Uni;
- M. Marc Boughton, né le 26 février 1964, à Coulsdon (Surrey-Royaume-Uni), demeurant à The Greenings Nalderswood, Dean Oak Lane Leigh, Surrey RH2 8PZ, Royaume-Uni; et
- M. Peter Koivula, né le 29 novembre 1948, à Dragsfjärd (Finlande), demeurant à 22A, Magistervägen, 02700 Grankulla, Finlande ont été nommés comme nouveaux administrateurs (les «Nouveaux Administrateurs») de la Société.

Que M. Peter Koivula a été désigné et accepté comme Directeur Général;

Que les mandats des Nouveaux Administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2008; et

Que les mandats actuels de M. Christian Wildmoser, M. Godfrey Abel et M. Jaap Meijer ont été confirmés et qu'en conséquence le Conseil d'Administration est actuellement composé de

- M. Christian Wildmoser;
- M. Godfrey Abel;
- M. Jaap Meijer;
- M. Howard Poulson;
- M. Marc Boughton; et
- M. Peter Koivula.

Que, conformément à l'article 16 des Statuts, la Société est, en toutes circonstances, engagée vis-à-vis des tiers, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la seule signature de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs de la Société.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06498. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104280.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.



DELL AUTOMOBILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3384 Noertzange, 13, rue de Schifflange.

R. C. Luxembourg B 80.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05397, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DELL AUTOMOBILE S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(103740.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

DENTAL ART DOS SANTOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7257 Walferdange, 8, Millewee.

R. C. Luxembourg B 84.289.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05398, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DENTAL ART DOS SANTOS S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(103741.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

GANDALF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 42.059.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 29 novembre 2004, a pris acte de la démission des quatre administrateurs, Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes, ainsi que de la démission du commissaire aux comptes en la personne de CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour extrait conforme

FIDUCENTER S.A.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104517.3/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

GANDALF HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.059.

Par lettre recommandée adressée le 10 décembre 2004 à la société GANDALF HOLDING S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, la société FIDUCENTER S.A. a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société.

Partant, le siège social de ladite société est également dénoncé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.

Pour extrait conforme

FIDUCENTER S.A.

Le domiciliataire

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104518.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



PARTEX INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 65.589.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(104399.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

PARTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme, (anc. PARTEX INTERNATIONAL HOLDING S.A.).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.589.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(104401.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

PARTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.589.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(104400.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

PARTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.589.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(104402.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

CITE GERANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 22.435.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(104792.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



BINSFELD & BINTENER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8205 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 90.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05399, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BINSFELD & BINTENER S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(103742.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

AL GINTER PERCUSSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7357 Helmdange, 15, Im Gehr.

R. C. Luxembourg B 70.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05400, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AL GINTER PERCUSSION S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(103743.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2004.

SECURITY SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 95.952.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 9 novembre 2004, a pris acte de la démission des sept administrateurs, Monsieur Marino Di Pietro, Monsieur Filippo Merlo, Monsieur Luca Jermini, Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes, ainsi que de la démission du commissaire aux comptes en la personne de CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l.

Luxembourg, le 14 décembre 2004.

Pour extrait conforme

FIDUCENTER S.A.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104520.3/693/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

SECURITY SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 95.952.

Par lettre recommandée adressée le 13 décembre 2004 à la société SECURITY SYSTEMS S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, la société FIDUCENTER S.A. a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société.

Partant, le siège social de ladite société est également dénoncé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2004.

Pour extrait conforme

FIDUCENTER S.A.

Le domiciliataire

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104521.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



MECACHROME LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes. R. C. Luxembourg B 104.216.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la décision de l'Associé Unique du 4 décembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Monsieur Roel Schrijen, né le 30 juin 1973 à Sittard (Pays-Bas) avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommé en tant que Gérant de la société MECACHROME LUXEMBOURG S.à r.l.:
- Suite à cette nomination, l'associé unique reconnaît que le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- * Monsieur José P. Dorais, avocat, né à Montréal (Canada) le 13 octobre 1948, avec adresse professionnelle à La Tour CIBC, 31ième étage, 1155, boulevard René-Lévesque Quest, Montréal, Québec, Canada;
- * Monsieur Patrick Hofman, Administrateur de Sociétés, né à Juvisy (France) le 17 septembre 1952 avec adresse professionnelle au 800, boulevard René-Lévesque Quest, Suite 1550, Montréal H3B 1X9, Québec, Canada;

Gérants de Catégorie B:

- * Monsieur Matthijs Bogers, Gérant de sociétés, né à Amsterdam (Pays-Bas) le 24 novembre 1966, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg;
- * Monsieur Alain Noullet, Gérant de sociétés, né à Bruxelles (Belgique) le 2 novembre 1960, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg;
- * Monsieur Roel Schrijen, né le 30 juin 1973 à Sittard (Pays-Bas) avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.
- AMICORP LUXEMBOURG S.A. avec siège social au 14, rue du Marché aux Herbes, est mandaté pour effectuer les actions nécessaires afin d'inscrire et d'enregistrer les résolutions ci-dessus.

Luxembourg, le 4 décembre 2004.

Pour MECACHROME LUXEMBOURG S.à r.l.

Représentée par A. Noullet

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2004, réf. LSO-AX04680. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103843.3/4287/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

ALTAMIRA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 51.715.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ALTAMIRA HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 5 octobre 2004 au siège social que:

- 1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.
 - 2. L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la société nommé en remplacement de Monsieur Armand Haas, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Armand Haas pour l'exercice de son mandat.

Le mandat de Monsieur Michel de Groote se terminera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la société nommé en remplacement de Monsieur Pierre Lentz, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Pierre Lentz pour l'exercice de son mandat. Le mandat de Monsieur Henri Grisius se terminera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

- 3. Le Conseil d'administration se compose donc de:
- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil
 - Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschlikon (Suisse)
 - Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg



4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIETBANK LUXEMBOURG, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur
- Markus Neuenschwander, administrateur
- Henri Grisius, administrateur
- Olivier Vander Heyden, mandataire
- Matthias Van der Looven, mandataire

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104116.3/984/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

MKI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes. R. C. Luxembourg B 104.222.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la Résolution de l'Associé Unique du 4 décembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Monsieur Roel Schrijen, né le 30 juin 1973 à Sittard (Pays-Bas) avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommé en tant que Gérant de la société MKI LUXEMBOURG S.à r.l.;
- Suite à cette nomination, l'associé unique reconnaît que le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- * Monsieur José P. Dorais, avocat, né à Montréal (Canada) le 13 octobre 1948, avec adresse professionnelle à La Tour CIBC, 31ième étage, 1155, boulevard René-Lévesque Quest, Montréal, Québec, Canada;
- * Monsieur Patrick Hofman, Administrateur de Sociétés, né à Juvisy (France) le 17 septembre 1952 avec adresse professionnelle au 800, boulevard René-Lévesque Quest, Suite 1550, Montréal H3B 1X9, Québec, Canada;

Gérants de Catégorie B:

- * Monsieur Matthijs Bogers, Gérant de sociétés, né à Amsterdam (Pays-Bas) le 24 novembre 1966, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg;
- * Monsieur Alain Noullet, Gérant de sociétés, né à Bruxelles (Belgique) le 2 novembre 1960, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg;
- * Monsieur Roel Schrijen, né le 30 juin 1973 à Sittard (Pays-Bas) avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.
- AMICORP LUXEMBOURG S.A avec siège social au 14, rue du Marché aux Herbes, est mandaté pour effectuer les actions nécessaires afin d'inscrire et d'enregistrer les résolutions ci-dessus.

Luxembourg, le 4 décembre 2004.

Pour MKI LUXEMBOURG S.à r.l.

Représentée par A. Noullet

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2004, réf. LSO-AX04678. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103846.3/4287/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

DE GAERTNER AN DE FLEURIST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 27, avenue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 89.654.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 décembre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2004.

F. Kesseler

Notaire

(104599.3/219/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



FINMEDICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 62.168.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 13 décembre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg, Sont réélus Administrateurs pour une durée de six années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

Que:

- Monsieur Thierry Jacob, Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est élu Administrateur pour une durée de six années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

Et que:

- Monsieur Rodolphe Gerbes, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05709. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103894.3/802/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

CREABOIS S.A., Aktiengesellschaft, (anc. TOMALUX HOLZBAU S.A.).

Gesellschaftssitz: L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau. H. R. Luxemburg B 48.029.

AUSZUG

Anlässlich der Sitzung des Verwaltungsrates vom 7. Dezember 2004 wurde beschlossen,

- * Herrn Ewald Heinen, Zimmerermeister, wohnhaft in D-Niehl, von seiner Funktion als technischer Geschäftsführer der Gesellschaft abzuberufen und die mit dieser Funktion verbundene Unterschriftsberechtigung zu löschen.
- * Herrn Serge Boudeville, zum geschäftsführenden Verwaltungsrat zu ernennen, der mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft beauftragt ist.
 - * daß die Gesellschaft Dritten gegenüber künftig wie folgt verpflichtet wird:
- a) durch gemeinschaftliche Unterschrift zweier Verwaltungsräte, wobei eine dieser Unterschriften zwingend diejenige des geschäftsführenden Verwaltungsrates sein muß,
 - b) durch Einzelunterschrift des geschäftsführenden Verwaltungsrates sofern das Tagesgeschäft betroffen ist.

Luxemburg, den 7. Dezember 2004.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05065.

Le Receveur (signé): Signature.

(104664.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

CREABOIS S.A., Société Anonyme, (anc. TOMALUX HOLZBAU S.A.).

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau. R. C. Luxembourg B 48.029.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1617 du 7 décembre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(104666.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



EXPANDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 51.825.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 16 décembre 2004, que:

Sont réélus Administrateurs, pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2005:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Graig Martyn Wlson, administrateur de sociétés, demeurant à Guernsey,
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour le même période:

- Monsieur Rodolphe Gerbes, licencié en Sciences Commerciales et financières, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103896.3/802/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

NRGenerating LUXEMBOURG (No. 6), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung. Gesellschaftskapital: USD 12.000,-.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal. H. R. Luxemburg B 84.456.

_

Es geht aus zwei Anteilsübertragungsverträgen vom 1. Dezember 2003 hervor, dass:

- COBEE HOLDINGS INC., eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht des Staates von Delaware, Vereinigte Staaten von Amerika, mit Gesellschaftssitz in 901 Marquette Avenue, 55402-3265 Minneapolis, Vereinigte Staaten von Amerika, ihre hundert (100) Anteile die sie in der Gesellschaft besitzt an STERLING LUXEMBURG (No. 4), S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet nach dem Luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 25A, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxemburg, übertragen hat;
- NRGenerating LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet nach dem Luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg, ihre hundert (100) Anteile die sie in der Gesellschaft besitzt an STERLING LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet nach dem Luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 25A, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxemburg, übertragen hat.

Seitdem werden alle zweihundert (200) Anteile der Gesellschaft von STERLING LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in 25A, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxemburg, gehalten.

Total: 200 Anteile.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NRGenerating (No. 6), S.à r.l.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103839.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

LACOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis. R. C. Luxembourg B 43.729.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale statutaire reportée tenue en date du 7 juillet 2004 que:

Délibérations

L'assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes au 31 décembre 2003. L'assemblée approuve les bilan et comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003 tels que présentés par le conseil d'administration.

Par vote spécial, l'assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2003.



L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2005 suivants:

Administrateur: Carlo di Dato, directeur de société demeurant à Lugano (CH)

Administrateur: Jean-Luc Jourdan, directeur de société demeurant professionnellement à Luxembourg

Administrateur: Maître Christian-Charles Lauer, avocat à la cour demeurant à Luxembourg

Commissaire aux comptes: WONDERVIL CORPORATION avec siège social à Tortola (B.V.I.)

L'assemblée autorise le conseil d'administration à renouveler les mandats de Monsieur Carlo di Dato aux fonctions de Président et d'administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2005.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2004, réf. LSO-AX04873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(104225.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

LACOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis. R. C. Luxembourg B 43.729.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 7 juillet 2004 que:

Délibérations

Le conseil d'administration renouvelle le mandat de Monsieur Carlo di Dato, directeur de société, demeurant à Lugano (CH) aux fonctions de Président du conseil d'administration pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2005.

Le conseil d'administration renouvelle le mandat de Monsieur Carlo di Dato, directeur de société, demeurant à Lugano (CH) aux fonctions d'administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports de la société avec les banques, pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2005.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2004, réf. LSO-AX04874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104229.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

CONSTRUCTION FINANCE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 49.333.

Le contrat de domiciliation conclu en date du 1er janvier 2003 entre la société CONSTRUCTION FINANCE INTERNATIONAL HOLDING S.A. et la société LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l., est à considérer comme annulé vu que la société a transféré son siège social de L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe à L-1528 Luxembourg, bvd de la Foire, 22.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX05848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104417.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



DORNA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 84.032.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 9 décembre 2004 que le mandat des administrateurs suivants est renouvelé pour une période prenant fin au terme de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2005:

- 1. Madame Julia Chapman, née le 30 novembre 1965, à Jersey, avec adresse professionnelle au 22, Grenville Street, PO Box 87, JE4 8PX, St-Helier, Jersey, Channel Islands;
- 2. Monsieur Rupert Walker, né le 18 mai 1965 à Jersey, Channel Islands, avec adresse professionnelle au 22, Grenville Street, PO Box 87, JE4 8PX, St-Helier, Jersey, Channel Islands;
- 3. Monsieur Philip Prescott, né le 5 juillet 1968, à Liverpool, Grande-Bretagne, avec adresse professionnelle au 111 Strand, London, WC2R, OAG, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2004, réf. LSO-AX03700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104123.3/1035/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

ELECTRO-AUTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 63, rue de Strasbourg. R. C. Luxembourg B 64.830.

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant même où se termine l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires sur le renouvellement des mandats d'administrateurs, le 2 mai 2003 à 9.30 hrs, s'est réuni le conseil d'administration de la société composé par:

- a) Monsieur Pierre Reinert, commerçant, demeurant à Luxembourg.
- b) Monsieur Tom Reinert, ingénieur, demeurant à Luxembourg.
- c) Monsieur Gilles Reinert, ingénieur, demeurant à Oberanven. tous trois présents,

et a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Sont renommés administrateurs-délégués pour une durée de six ans Monsieur Pierre Reinert et Monsieur Tom Reinert, tous deux prénommés, qui peuvent engager la société valablement en toutes circonstances par leur signature individuelle.

Deuxième résolution

Est nommé président du conseil d'administration Monsieur Pierre Reinert, prénommé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le 2 mai 2003.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104090.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

ELECTRO-AUTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 63, rue de Strasbourg. R. C. Luxembourg B 64.830.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires sur le renouvellement des mandats d'administrateurs qui s'est tenue à Luxembourg, le 2 mai 2003 à 9.00 hrs

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre Reinert.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Gilles Reinert et nomme scrutateur Monsieur Tom Reinert.

Ensuite Monsieur le Président expose que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions représentées sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte, conforme et véritable par les membres du bureau cidevant constitué.



Monsieur le Président constate qu'il résulte de ladite liste que toutes les actions sont présentes, que l'Assemblée Générale Extraordinaire est donc régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, sans que les publications légales n'aient été requises.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ainsi valablement constituée aborde l'ordre du jour qui a la teneur suivante:

Ordre du jour:

- 1. Renouvellement des mandats d'administrateurs;
- 2 Divers

Le président déclare la discussion ouverte.

Après délibération, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs reste fixé à trois.

Deuxième résolution

Sont renommés administrateurs:

- a) Monsieur Pierre Reinert, commerçant, demeurant à Luxembourg, ce acceptant.
- b) Monsieur Tom Reinert, ingénieur, demeurant à Luxembourg, ce acceptant.
- c) Monsieur Gilles Reinert, ingénieur, demeurant à Oberanven.

Troisième résolution

Les mandants d'administrateurs sont renouvelés pour une durée de six ans.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 9.30 hrs

Ne varietur, Luxembourg, le 2 mai 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05419. - reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104094.2//39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

AZTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 95.981.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société AZTEC S.A. qui s'est tenue en date du 30 juillet 2004 au siège social que:

1. L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Robert Smeele, économiste demeurant professionnellement à Zug (Suisse), aux fonctions d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Henri Grisius, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Henri Grisius pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur John David Drury, juriste demeurant professionnellement à Londres (Angleterre), 1, Connaught Place, aux fonctions d'administrateur de la société.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire aux fonctions d'administrateur de la société.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse), aux fonctions d'administrateur de la société nommé en remplacement de Monsieur José Faber, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat

2. Par votes spéciaux, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

Est élu à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

3. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur,
- Robert Smeele, administrateur,
- John Drury, administrateur,
- Armand Haas, administrateur,
- Olivier Vander Heyden, mandataire,
- Matthias Van der Looven, mandataire.



Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00842. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104129.3/984/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

TILEDRASI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 94.278.

_

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juillet 2004:

- * Les comptes annuels pour la période se terminant au 31 mars 2004 ont été approuvés.
- * Les administrateurs et le commissaire sont déchargés de leur responsabilité pour l'année 2004.
- * Un montant de EUR 14.894,00 correspondant à la perte de l'exercice, a été affecté au compte réserve.
- * Le mandat des administrateurs suivants, Messieurs E. Papadatos, A.I. Xasikos & M. Hadjyiannadjis, a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.
- * Le mandat de Commissaire de PricewaterhouseCoopers a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Pour extrait conforme

FIDUCIAIRE AUDITLUX S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06041. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104185.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

ANNANDALE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 39.539.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 2 juin 2004:

- L'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 est reportée.
- Madame M. Tilignac est nommée Administrateur jusqu'à l'assemblée générale de 2007, en remplacement de Madame L. Robat.
- Madame L. Robat est nommée Commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de 2007, en remplacement de CROWN CORPORATE SERVICES S.à r.l.
- Le mandat d'Administrateur de Monsieur M. Lagesse et CORSA S.A. est renouvelé pour une durée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104194.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

BRASSERIE DES SPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 1, rue de l'Industrie. R. C. Luxembourg B 56.994.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 décembre 2004, réf. LSO-AX04516, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour BRASSERIE DES SPORTS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(104643.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



EXPOTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 73.996.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 2 novembre 2004

- Les comptes au 31 juillet 2004 ont été approuvés.
- Le bénéfice de l'exercice est reporté.
- Les administrateurs et le commissaire sont déchargés de leur responsabilité pour l'exercice écoulé.
- Le mandat de Monsieur M.J.M. Lagesse en tant qu'Administrateur-délégué a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007.
- Le mandat des administrateurs suivants, Messrs. F. Lonardo, M. Lauri & M.J.M. Lagesse a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.
- Madame L. Robat est nommée Commissaire jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007, remplaçant CROWN CORPORATE SERVICES S.à r.l. démissionnaire.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Pour extrait conforme

RUSSELL BEDFORD LUXEMBOURG S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104200.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

ORACLE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 52.413.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin 2004:

- * Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2003 sont approuvés à l'unanimité.
- * Le bénéfice de l'exercice d'un montant de EUR 14.198,00 est affecté à la réserve.
- * Les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes sont déchargés de toute responsabilité pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.
- * Madame L. Robat est nommée Commissaire jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2005, remplaçant CROWN CORPORATE SERVICES S.à r.l. démissionnaire.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Pour extrait conforme

RUSSELL BEDFORD LUXEMBOURG S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104209.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

M.E.A., S.à r.l., MANUFACTURE ELECTRONIQUE D'ARCHITECTURES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 285, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 88.147.

Les associés de la société à responsabilité limitée MANUFACTURE ELECTRONIQUE D'ARCHITECTURES, S.à r.l., en abrégé «M.E.A., S.à r.l.», réunis en assemblée générale extraordinaire à Luxembourg, le 19 octobre 2004, ont décidé, à l'unanimité, de transférer le siège de la société du 18, rue de l'Aciérie, L-1112 Luxembourg à l'adresse suivante:

285, route de Longwy, L-1941 Luxembourg.

Ce transfert de siège prend effet ce jour.

Le 19 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Pour M.E.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07148. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(104620.3/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



INTERNATIONAL FINANCE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 96.254.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 octobre 2004

La liste de présence des administrateurs établit que le quorum des présences est atteint pour délibérer, de sorte que le conseil d'administration peut valablement se prononcer sur l'ordre du jour suivant:

- Cooptation de Monsieur Luc Sunnen, 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en tant qu'administrateur en remplacement de Madame Sylvie Allen qui a démissionné pour raison personnelle.

A l'unanimité les administrateurs présents ont pris la résolution suivante:

- Cooptation de Monsieur Luc Sunnen en tant qu'administrateur en remplacement de Madame Sylvie Allen. Conformément à la loi sur les sociétés commerciales, la prochaine assemblée générale devra se prononcer sur cette nomination

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

J. Turc / O. Castellano

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(104233.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2004.

EUROPEAN REAL ESTATE INVESTORS S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 51.554.

Le contrat de domiciliation conclu en date du 1^{er} janvier 2003 entre la société EUROPEAN REAL ESTATE INVESTORS S.A.H. et la société LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l. est à considérer comme annulé vu que la dissolution de la société a été prononcée en date du 2 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX05805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104414.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

WIMBLEDON FINANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 94.689.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social, le 21 mai 2004 à 12.00 heures

L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation intervenue le 24 septembre 2003 de Madame Elise Lethuillier en sa qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Karl Guénard, Administrateur démissionnaire, et donne décharge pleine et entière à Monsieur Karl Guénard pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

L'Assemblée Générale nomme Madame Elise Lethuillier en qualité d'Administrateur pour quatre années. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale statutaire de 2008.

L'Assemblée Générale donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104427.3/817/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



CHIBI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 40.987.

L'assemblée générale tenue le 17 décembre 2004 a reconduit les mandats de: M. Jean Reuter, en sa double qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué, M. Carlo Meis en tant qu'administrateur, M. Francis Clausse en tant qu'administrateur et M. Marc Steines en tant que commissaire. M. Clausse avait été coopté le 27 août 1997 par le conseil d'administration en remplacement de M. Patrick Beck, démissionnaire, et l'assemblée générale de 1998 avait entériné ce choix. De ces délibérations il résulte que les organes de la société CHIBI S.A.H. sont constitués comme suit, pour une nouvelle période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale se tenant en 2010, conformément aux articles 5, 6 et 7 des statuts:

Le Conseil d'Administration:

Administrateur-délégué: M. Jean Reuter, expert-comptable, demeurant à Strassen, Luxembourg;

Administrateur: M. Carlo Meis, employé privé, demeurant à Mensdorf, Luxembourg; Administrateur: M. Francis Clausse, expert-comptable, demeurant à Châtillon, Belgique.

Le Commissaire:

M. Marc Steines, comptable, demeurant à Sanem, Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104476.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

MERCIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 101.732.

EXTRAIT

Les gérants de la société MERCIERE, S.à r.l. déclarent par la présente:

- 1. L'acquisition de 25% des titres de la société à responsabilité limitée MERCIERE, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg par la société SILAND INVEST, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.
- 2. L'acquisition de 50% des titres de la Société par la société COMPAGNIE FINANCIERE VAUBAN, société de droit français, ayant son siège social au 14, avenue Hoche, F-75008 Paris, France, immatriculée sous le numéro R.C.S. 91B1769.
- 3. L'acquisition de 1% des titres de la société à responsabilité limitée MERCIERE, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg par la société LOËNDAL, S.à r.l.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104515.3/693/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

PROTHERM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération. R. C. Luxembourg B 81.503.

Procès-verbal de la décision du gérant prise le 10 novembre 2004

Le gérant, M. André Weil, de la société PROTHERM a décidé de transférer le siège social du 29, rue Jean Jaurès, L-3490 Dudelange au 200, rue de la Libération, L-3512 Dudelange, à compter du 1er décembre 2004.

Dudelange, le 22 novembre 2004.

Sté PROTHERM

A. Weil

Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07330. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104700.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



GEM-WORLD, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 54.710.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2004

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Messieurs: Robert Reckinger, Président,

Antoine Calvisi, Bernard Herbo.

Réviseur d'Entreprises:

MAZARS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104546.3/007/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

GEM-WORLD CONSEIL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 54.711.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2004

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Messieurs: Robert Reckinger, Président,

Bernard Herbo, Vice-Président,

Antoine Calvisi.

Commissaire aux Comptes:

MAZARS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06198. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104552.3/007/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

BRAUNFINANZ, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 54.240.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2004

Le siège social de la société est transféré du 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104680.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.



TRUCK & EQUIPMENT CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 1, route de Mersch. R. C. Luxembourg B 55.635.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue au siège de la société extraordinairement en date du 10 décembre 2004 à 15.00 heures

Démission d'un administrateur

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Frank Engel de son poste d'administrateur, lui donne décharge pour l'exécution de son mandat et le remercie pour ses services rendus à la société.

En remplacement de Monsieur Frank Engel est nommé Monsieur Tom Engel, né à Luxembourg le 15 septembre 1979 et demeurant à L-9278 Diekirch, 4, rue Joseph Theis.

Son mandat prendra fin lors de l'AGO statuant sur l'exercice 2007.

Angelsberg, le 10 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 13 décembre 2004, réf. DSO-AX00107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(104555.3/832/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

MOTOR CENTER ANGELSBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 1, route de Mersch. R. C. Luxembourg B 16.724.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2004

Démission d'un administrateur

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Frank Engel de son poste d'administrateur, lui donne décharge pour l'exécution de son mandat et le remercie pour ses services rendus à la société.

En remplacement de Monsieur Frank Engel est nommé Monsieur Alex Riwers, né à Ettelbruck le 11 février 1960 et demeurant à L-7650 Heffingen, 14, Op der Strooss.

Son mandat prendra fin lors de l'AGO statuant sur l'exercice 2004.

Angelsberg, le 30 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 13 décembre 2004, réf. DSO-AX00105. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(104557.3/832/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 15.734.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 6 décembre 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société que:

* Monsieur Scott F. Husslein, né le 1er juin 1964 à Queens, New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à 21, Appleby Lane, East F. Brunswick, NJ 08816 (Etats-Unis d'Amérique), a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société avec effet au 7 décembre 2004;

* Monsieur Maurice Olivier, né le 28 février 1951 à Liège (Belgique), demeurant 31, Quai du Mont-Blanc, CP1504, CH-1211 Genève I (Suisse) a été nommé en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 7 décembre 2004 pour un terme de deux ans venant à échéance immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105632.3/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.



R.M.N., GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 83.449.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique du 14 octobre 2004 que le siège social de la société est transféré au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06052. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104617.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

DOLPHIN INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.111.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2004, réf. LSO-AX04438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour DOLPHIN INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A.

Signature

(104840.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

TECNOFOOD ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 76.904.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(104941.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2004.

NORD-SUD INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 66.453.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 mai 2004

* Les mandats d'Administrateur de Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de la société LOUV S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 13 mai 2004.

Certifié sincère et conforme

NORD-SUD INVEST HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105763.3/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.



ATLAS TELECOM INTERACTIVE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt. R. C. Luxembourg B 53.802.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration de la société en date du 16 décembre 2004 les points suivants:

* décision a été prise d'approuver la démission de Monsieur Lucas Velimirovic de son poste d'administrateur, avec effet au 26 octobre 2004;

* décision a été prise, à la suite de la démission de Monsieur Lucas Velimirovic, de coopter Monsieur Michael Neville, né le 6 juillet 1954 à Birmingham, Royaume-Uni, résidant au 35, Besbury Close, Dorridge, B93 8NT, Royaume-Uni en tant que nouvel administrateur de la société, et ce avec effet au 26 octobre 2004. La présente cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2004.

MERCURIA SERVICE, Société Anonyme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105635.3/1005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.

TWO-F-BALLS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 35.871.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenue à Luxembourg le 31 janvier 2003 que:

les administrateurs de la société anonyme holding TWO-F-BALLS (LUXEMBOURG) S.A.:

Monsieur Frank Schaffner,

Madame Sandra Reuland,

OMNISERV S.A.

ont donné leur démission avec effet au 31 janvier 2003,

et que le siège social au 22-24, bd Royal, L-2449 Luxembourg, est dénoncé avec effet au 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Pour avis conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08056. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105659.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.

SUNNIT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 81.977.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenue à Luxembourg le 31 janvier 2003 que:

les administrateurs de la société anonyme SUNNIT S.A.:

Monsieur Frank Schaffner,

Madame Sandra Reuland.

Madame Patricia Schon

ont donné leur démission avec effet au 31 janvier 2003,

et que le siège social au 22-24, bd. Royal, L-2449 Luxembourg, est dénoncé avec effet au 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Pour avis conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08054. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105660.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.



EASTBRIDGE B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 102.767.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2004

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire nomme gérant de la société EASTBRIGE B.V. Monsieur Benoit Georis, administrateur, né le 13 janvier 1961 à Huy (Belgique) et résidant professionnellement à 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX05821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105682.3/587/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.

ADGA RHEA CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 102.264.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société tenue en session Extraordinaire à Luxembourg, le 1er decembre 2004 à 10 heures

Résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Jan Depauw, né le 8 novembre 1957 à Léopoldstadt, Congo Belge, Afrique et demeurant à Wilgendreef 27, B-8300 Knokke-Heist comme administrateur additionnel de la Société. L'échéance de son mandat est fixée à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de 2010. Le Conseil d'Administration est dorénavant composé de 4 membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution

L'Assemblée Générale mandate Madame Sabine Perrier aux fins d'enregistrement d'un extrait conforme des résolutions prises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ADGA RHEA CONSULTANTS S.A.

S. Perrier

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07457. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105728.3/1053/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2004.

HOLBART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 4.952.

Extrait du P.V. de l'assemblée générale ordinaire statutaire annuelle tenue en date du 19 novembre 2004 pour statuer sur l'exercice clos au 31 juillet 2004

Les mandats des administrateurs suivants: Madame Sabine Huyghebaert, Monsieur Claude Vols et Monsieur Georges Eloire ont été renouvelés pour une période de 6 ans. Ils prendront fin à l'issue de de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Jean Bernard Zeimet a été renouvelé pour une période de 6 ans. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Extrait du conseil d'administration du 16 decembre 2004

Madame Sabine Huyghebaert a été nommée Présidente du Conseil d'Administration et a pouvoir de signature seule. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105056.3/1137/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.



MANAGIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 86.255.

La société FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, dénonce avec effet immédiat le contrat de domiciliation de la société MANAGIN S.A.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX07009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105216.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

MANAGIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 86.255.

La société FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, démissionne avec effet immédiat du mandat de commissaire aux comptes de la société MANAGIN S.A.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX07007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105218.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

LYREA HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 47.118.

La convention de domiciliation conclue entre la société LYREA HOLDING S.A. et le Cabinet d'AVOCATS RENÉ FALTZ, 41, avenue de la Gare à Luxembourg, a été résiliée avec effet au 15 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CABINET D'AVOCATS RENÉ FALTZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105213.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

LYREA HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 47.118.

Il résulte de lettres adressées à la société en date du 15 décembre 2004 que Maître René Faltz, Maître Thomas Felgen et Monsieur Franck Provost démissionnent de leur poste d'administrateurs de la société avec effet immédiat.

Il résulte également d'une lettre adressée à la société en date du 15 décembre 2004 que SRE REVISION S.A. démissionne de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

CABINET D'AVOCATS RENÉ FALTZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2004, réf. LSO-AX05326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105212.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

AVIS LOCATION DE VOITURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 17, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 7.549.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Signature.

(105841.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.



TRUE NATURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet. R. C. Luxembourg B 65.200.

_

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 17 decembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière à été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturé au 30 juin 2002.

Les mandats de Madame Gaby Trierweiler, de Madame Nathalie Carbotti-Prieur et de Monsieur Brunello Doanti en tant qu'administrateurs, ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire tenue en 2010.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105080.3/800/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

MASINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet. R. C. Luxembourg B 81.108.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 20 octobre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière à été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour les exercices 2002 et 2003.

Les mandats de Madame Gaby Trierweiler, Madame Nathalie Carbotti-Prieur et Monsieur Domenico Scarfo en tant qu'administrateurs, ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105078.3/800/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

ADMINIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 64.943.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2004

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jean-Claude Foumier avec effet au 15 décembre 2004. Elle décide de nommer la société SEMELY CONSEIL & GESTION S.A. en son remplacement pour une durée de 2 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2005.

L'assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Fournier pour l'exécution de son mandat du 11 juin 2004 au 15 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105086.3/777/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

AVIS LOCATION DE VOITURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 17, place de la Gare. R. C. Luxembourg B 7.549.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Signature.

(105843.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.



VINS ET TERROIRS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet. R. C. Luxembourg B 54.440.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 10 décembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière à été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2003.

Les mandats de:

Monsieur Lex Benoy,

Monsieur Claude Hubert,

Monsieur Salvatore Cinardo

en tant qu'administrateurs et celui de Monsieur Jean-Marie Boden en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés pour un terme d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06965. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105070.3/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

BUSINESSTALK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2141 Luxembourg, 11, rue Emile Mayrisch. R. C. Luxembourg B 37.932.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 1er septembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière à été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2003.

Les mandats de:

Monsieur Michel le Duc de Lillers,

Monsieur Baudry Bonaert,

Monsieur Axel Bonaert

en tant qu'administrateurs et celui de Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés pour un terme d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 1er septembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105065.3/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

SIFOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau. R. C. Luxembourg B 68.623.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 2 décembre 2004

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat. Sont réélus Administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009:

- SANISTO FINANCE S.A. ayant son siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI.
- AMARO SHIPPING S.A. ayant son siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI,
 - LISTOS S.A. ayant son siège social à East 54th Street, Arango-Orillac Building, Panama, Republic of Panama.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06037. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105032.3/1629/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.



THEMIS FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi. R. C. Luxembourg B 79.624.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 7 octobre 2004, ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2008:

Administrateurs:

- John F. Eardley, demeurant 11, avenue Léon-Gaud, CH-1206 Genève, Président du Conseil d'administration
- Charles-Henri Sabet, demeurant 107, route de la Capite, CH-1223 Cologny, Administrateur
- Paul Lutgen, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur

Commissaire aux comptes:

- EURAUDIT, S.à r.l., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02251. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105061.3/504/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

VARIUS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 30.661.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 26 novembre 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- 1. de reporter le résultat de l'exercice social clôturé au 30 septembre 2004;
- 2. de réélire Messieurs Gerhard Rooze, Norbert Joris, Joseph Verhoosel, Geert De Bruyne, Jean-François Leidner et Madame Christine Joris en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005;
- 3. de réélire KPMG AUDIT Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 20 décembre 2004.

Pour VARIUS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

I.M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105079.3/034/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

TUSCANIAN REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf. R. C. Luxembourg B 104.857.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 décembre 2004 que:

- Monsieur Alain Lam a démissionné de ses fonctions d'administrateur.
- Monsieur Gianluca Ninno, né à Policoro (Italie), le 7 avril 1975, demeurant à L-2220 Luxembourg a été coopté administrateur.

Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06862. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105116.3/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.



ECOPLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 64.951.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2004

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jean-Claude Fournier avec effet au 15 décembre 2004. Elle décide de nommer la société SEMELY CONSEIL & GESTION S.A. en son remplacement pour une durée de 2 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2005.

L'assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Fournier pour l'exécution de son mandat du 11 juin 2004 au 15 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105093.3/777/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

SORMINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 64.965.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2004

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jean-Claude Fournier avec effet au 15 décembre 2004. Elle décide de nommer la société SEMELY CONSEIL & GESTION S.A. en son remplacement pour une durée de 2 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2005.

L'assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Fournier pour l'exécution de son mandat du 11 juin 2004 au 15 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105098.3/777/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

LANDSMAN S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 53.550.

La convention de domiciliation conclue entre SG AUDIT, S.à r.l., 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C. B 75 908 et la société LANDSMAN S.A., R.C. B 53 550, a été dénoncée avec effet au 11 octobre 2004.

Le siège social de la société fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, est, par conséquent, également dénoncé.

M. Gérard Muller, M. Fernand Heim et M. Marc Schmit se sont démis de leurs mandats d'administrateurs à cette même date, ainsi que le commissaire aux comptes, M. Marco Ries.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06620. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105130.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

SOCIETE IMMOBILIERE BEAU RIVAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 64.630.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX05894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(105832.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.



EAGLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.587.

EXTRAIT

Il résulte de quatre courriers envoyés à la société EAGLE HOLDING S.A. en date du 21 décembre 2004 que:

- le siège de la société a été dénoncé avec effet immédiat et que la convention de domiciliation conclue entre la société EAGLE HOLDING S.A. et WILSON ASSOCIATES a également été dénoncée avec effet immédiat;
- Mademoiselle Cindy Reiners, Monsieur Graham J. Wilson et Monsieur François Manti ont démissionnés en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat;

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06851. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105135.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

FARILAC INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 26.173.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 7 décembre 2004 que les administrateurs sortants, M. Fernand Heim, M. Marc Schmit et Mme Geneviève Blauen, tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que le commissaire aux comptes, STENHAM, S.à r.l. (anciennement StenGest, S.à r.l.) avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été ré-élus pour une nouvelle période de six ans.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06619. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105196.3/521/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

ECP TTL & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 79.545.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 29 octobre 2004

L'Assemblée Générale des actionnaires a nommé ERNST & YOUNG S.A., société anonyme ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires devant statuer sur les comptes se clôturant au 31 décembre 2004.

Pour extrait conforme

ECP TTL & CIE S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04243. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105105.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

VERSALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 65.203.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX05872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(105834.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2004.



TRAVELCAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 57.879.

Par lettre en date du 16 décembre 2004, Monsieur Marco Bus, Monsieur Stefano Ciccarello et Monsieur Claude Defendi, ont présenté leur démission définitive et irrévocable en tant qu'administrateurs de la société TRAVELCAR INTERNATIONAL S.A.

Par lettre en date du 4 octobre 2004, la société HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social L-1526 Luxembourg, 23 val Fleuri, a présenté sa démission définitive et irrévocable en tant que Commissaire aux comptes de la société TRA-VELCAR INTERNATIONAL S.A.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06868. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105184.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

SINICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 69.533.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 août 2004

Résolutions:

Les mandats du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT REVISION S.à r.l., 257 route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, réf. LSO-AX06901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105192.3/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

ATIS REAL A.P.M. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 38.058.

EXTRAIT

Par décision du conseil d'administration du 23 septembre 2004, Monsieur Philip Coates, domicilié à B-2930 Brasschaat, Gabriellalei, 5, a été nommé en qualité d'administrateur délégué.

Le mandat de cet administrateur délégué expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2007.

Fait à Luxembourg le 10 décembre 2004.

Pour ATIS REAL A.P.M. LUXEMBOURG S.A.

H. Du Bois

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(105198.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck